



Demande d'info en vue d'un vice caché

Par **jeffdunkerque**, le **08/11/2016** à **15:53**

Bonjour,

Voilà mon souci,

Il y a 6 mois, j'achète un véhicule d'occasion à un particulier, tout paraît normal je fais confiance,

Au bout de quelques jours, je m'aperçois d'une part que de temps à autre un voyant moteur s'allume, le moteur tournant comme une horloge, je ne m'inquiète pas d'autant plus que je fume énormément à l'accélération donc je pensais que ça venait de là (j'attendais ma prime pour aller faire les vérifications nécessaires au garage et un décalaminage), de plus je m'aperçois également qu'elle perd énormément de liquide de refroidissement, je fini par aller dans un garage pour réparation (de la perte de liquide, mais pas encore le voyant).

Hier souci, en sortie d'autoroute, elle côle avec des difficultés à redémarrer, en roulant j'entend depuis un clac (en roulant plus fort qu'à l'arrêt mais à l'arrêt également), du coup pas le choix, direction le garage.. Verdict du garagiste : "Il vous coûtera moins cher de changer de moteur que de le démonter car il semblerait que ce soit une bielle ou un piston et seul un démontage peut définir la cause exacte"

Ma question, donc, au vu de ces éléments, puis-je éventuellement avoir recours au vice-caché ?

Dans l'attente de vous lire.